



AGROTEC

Sciences de l'eau et de l'environnement

BTSA et Licences professionnelles

Voie scolaire, alternance,
formation continue.

Imaginons ensemble
l'environnement de demain !



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



QualiFormAgri



Sommaire

L'établissement Agrotec	04
BTSA GEMEAU : Gestion et maîtrise de l'eau	06
BTSA GPN : Gestion et protection de la nature	08
Le CFPPA	10
Qu'est-ce que l'alternance ?	12
CS Travaux mécanisés de génie écologique	14
Titre Pro. Traitement des Eaux	16
BTSA GEMEAU	18
Licence professionnelle CESP	22
Licence professionnelle MAEP	24
Licence professionnelle NAVIL	26
Licence professionnelle TP	28
Financement	30
Les aides aux apprenants	31
Répertoire	33



PRÉSENTATION

Notre environnement, un espace de travail et de vie

Entre ville et campagne, l'EPLFPA* – CFPPA** Agrotec propose des **formations de la troisième aux licences professionnelles** dans les secteurs des **espaces naturels**, de l'**aménagement du territoire**, de l'**environnement** et de la **gestion des eaux**. Découvrez nos formations et notre établissement "vert" à proximité de Lyon, au cœur d'un parc de 3,5 ha.

L'EPLFPA est certifié pour ses actions de formation professionnelle continue, et ses actions de formation par apprentissage qui sont portées par le CFPPA.

Nos étudiants parlent de leur formation

Clara

Étudiante en BTSA GEMEAU, alternance, 2^{ème} année

« Un super hall hydraulique, des équipements pro pour les TP, beaucoup de sorties sur le terrain et une approche très humaine des étudiants. »

Alicia

Étudiante en BTSA GPN 1^{ère} année

« Une situation péri-urbaine qui nous interroge sur les liens entre végétal et urbain. De nombreux travaux de groupe et des sorties régulières, une bonne équipe pédagogique et de bons équipements informatiques. »

À noter

- De nombreux logements disponibles à proximité de l'établissement (listing à jour fourni sur simple demande).
- Partenariat avec l'office HLM ADVIVO de Vienne.
- Site parfaitement desservi par les réseaux de transport public. Gare SNCF de Vienne-Estresin à 10 minutes à pied. Ligne de bus de ville n°3.

* Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole

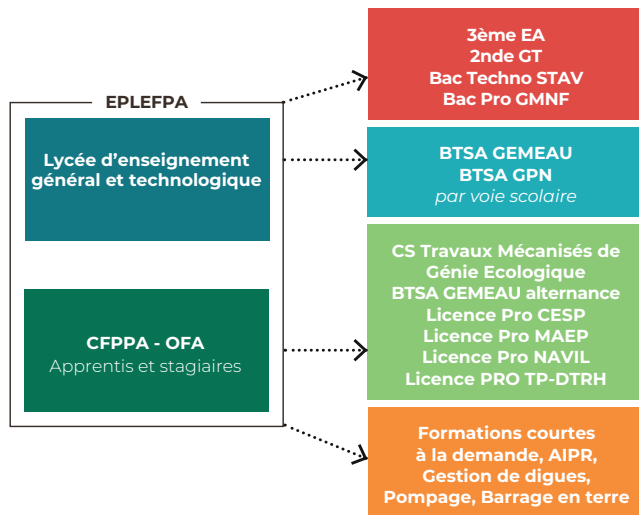
** Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

Les 5 missions confiées par le ministère

Notre EPLEFPA (Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole) s'inscrit parfaitement dans cette dynamique des 5 missions.

- Assurer une formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue.
- Participer à l'animation et au développement du territoire.
- Contribuer à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et à l'insertion sociale et professionnelle des adultes.
- Contribuer aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires.
- Participer à des actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et enseignants.

L'établissement Agrotec de Vienne-Seyssuel



CONDITIONS D'ACCUEIL ET DE SCOLARITE 2024 - 2025

Tarifs restauration*



* Prix votés au CA du 15/12/2024

BTSA GEMEAU

Diplôme de niveau 5

GESTION ET MAÎTRISE DE L'EAU

Formation scolaire (également accessible par la voie de l'alternance)

Les objectifs

- **Réaliser un diagnostic technico-économique et environnemental** d'un projet d'aménagement hydraulique.
- **Établir une proposition technique et financière.**
- **Optimiser le fonctionnement d'un équipement hydrotechnique.**
- **Mobiliser des savoir-faire professionnels** dans la gestion des installations urbaines et agricoles (eau potable, assainissement, aménagements de rivières, étude de bassin versant...).
- **Animer un réseau et une équipe.**

Pour quels métiers ?

Secteur à fort potentiel de recrutement

- Chargé.e d'eau et assainissement.
- Conducteur.trice de station de traitement (eau potable et assainissement).
- Responsable eau et assainissement.
- Technicien.ne rivière ou hydraulique fluvial.
- Technico-commercial.e en irrigation.
- Concepteur.trice de réseaux et projets en bureau d'études.

Profiles très recherchés à l'international et dans le domaine de l'humanitaire (avec un BAC+3).



Zoom sur...

Taux de réussite

2021 : 75% • 2022 : 91%



Public concerné

- Bacheliers
- Étudiants



Conditions d'admission

Bac validé

- BAC Général
- BAC Technologique (STAV, STL, STI...)
- BAC Professionnel (LCQ, HE, GPPE, TP...)



Programme

- **Dispositif d'évaluation** : épreuves terminales et Contrôles en Cours de Formation (CCF).
- **Modalités pédagogiques** : cours théoriques, travaux pratiques, sorties sur le terrain.
- **En formation initiale** : 14 semaines de stage réparties sur les 2 années de formation.

Architecture de la formation	Horaires global sur les 2 ans
Domaine commun	
Ouverture sur le monde :	
Organisation économique sociale et juridique	87h
Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	174h
Langue vivante	116h
Activités pluridisciplinaires du domaine commun	24h
EPS	87h
Domaine professionnel	
Projet de formation et professionnel :	
Accompagnement du projet personnel et professionnel	87h
Traitement des données et informatique	
Traitement des données	75,5 h
Technologie de l'information et du multimédia	43,5 h
Connaissances scientifiques, techniques, économiques et réglementaires liées au secteur professionnel	
Eau, Territoires, Sociétés et Aménagement Hydraulique	101,5 h
Ressources en eau et aménagements hydrauliques	159,5 h
Systèmes hydro-techniques	101,5 h
Projets d'équipements hydro-techniques	116 h
Équipement d'un système hydraulique pluri-technique	101,5 h
Géomatique et topométrie	58 h
Conception et dessin assisté par ordinateur	58 h
Conduite d'opérations techniques	116 h
Stage(s)	12 à 16 sem.
Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel	150 h
Initiative locale	
Systèmes de pompage, SIG(Système d'Information Géographique), travaux publics, ISO 1400	87 h

Atouts

- Un hall hydraulique à la pointe du progrès.
- Un accompagnement individualisé de qualité.
- Un réseau de partenaires professionnels solide.
- Une poursuite d'études avec 4 licences proposées sur site.
- Des possibilités d'intégrer une prépa post BTS / écoles d'ingénieurs.

Inscription

Sur la plateforme parcoursup.fr

Contact

Agrotec Vienne-Seyssuel
 Vieux Chemin, Montée Bon Accueil
 CS 71021 Vienne
 38217 Vienne cedex
www.vienne.educagri.fr
 04 74 85 18 63

Marie-Laure CHOMEL :
formations.agrotec@educagri.fr



Lieu de formation :

Agrotec Vienne-Seyssuel (38)

GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE

Formation scolaire

BTSA GPN

Diplôme de niveau 5

Les objectifs

- **Contribuer à la production de diagnostics et expertises naturalistes.**
- **Participer à des démarches de concertation et de médiation** dans un territoire.
- **Conduire une opération** de génie écologique et une action d'animation au public.
- **Contribuer à la conception de projets** de gestion environnementale et d'éducation à l'environnement.
- **Conduire des actions** de gestion, de valorisation et de préservation de la nature.

Pour quels métiers ?

Technicien / chef de chantier
(technicien de rivière, cynégétique...),
Scientifique / naturaliste.
Technicien / surveillance.
Animateur / éducateur nature.
Animateur du patrimoine.
Animateur RSE* en entreprise.

**responsabilité sociétale des entreprises*



Zoom sur...

Taux de réussite

2021 : 75% • 2022 : 92%



Public concerné

- Bacheliers
- Étudiants en réorientation



Conditions d'admission

Bac validé

- BAC Général
- BAC Technologique (STAV)
- BAC Professionnel (GMNF)

Autres formations : nous consulter



Programme

- **Dispositif d'évaluation** : épreuves terminales et Contrôles en Cours de Formation (CCF).
- **Modalités pédagogiques** : cours théoriques, travaux pratiques, sorties sur le terrain.

Architecture de la formation	Horaires global sur les 2 ans
Domaine commun	
Ouverture sur le monde :	
Organisation économique sociale et juridique	87h
Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	174h
Langue vivante	116h
Activités pluridisciplinaires du domaine commun	24h
EPS	87h
Domaine professionnel	
Projet de formation et professionnel :	
Accompagnement du projet personnel et professionnel	87h
Traitement des données et informatique	
Traitement des données	72,5 h
Technologie de l'information et du multimédia	43,5 h
Connaissances scientifiques, techniques, économiques et réglementaires liées au secteur professionnel	
Expertises naturalistes	217 h
Gestion de la nature et concertation territoriale	116 h
Opération de génie écologique	145 h
Animation d'un public	101,5 h
Démarche de projet d'aménagement et de valorisation des espaces naturels	101,5 h
Mise en œuvre de projets de gestion, de valorisation et de préservation de la nature	130,5 h
Stage(s)	12 à 16 sem.
Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel	150 h
Initiative locale	
Module d'initiative locale :	87 h
Compétences cartographiques - Maîtrise des procédures de financement	

Atouts

- Un cadre d'étude exceptionnel (parc arboré de 3,5 ha).
- Un réseau de partenaires ancré sur le territoire.
- Un accompagnement à l'insertion professionnelle.
- Une formation axée sur des projets en collaboration avec des professionnels.
- Deux Modules d'Initiatives Locales uniques à Agrotec : cartographie et recherche de financements.
- Une poursuite d'étude possible avec 2 licences sur site.
- Prépa post BTS / écoles d'ingénieurs.

Inscription

Sur la plateforme parcoursup.fr

Contact

Agrotec Vienne-Seyssuel
Vieux Chemin, Montée Bon Accueil
CS 71021 Vienne
38217 Vienne cedex
www.vienne.educagri.fr
04 74 85 18 63

Marie TRIPIER, Raphaël BARLOT :
formations.agrotec@educagri.fr



Lieu de formation :

Agrotec Vienne-Seyssuel (38)

Le CFPPA

CFPPA - OFA

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Organisme de Formation par Apprentissage

Les objectifs

Le CFPPA de Vienne-Seyssuel forme chaque année plus d'**une centaine de personnes aux métiers de l'aménagement et de l'environnement**. Il est nationalement reconnu pour la qualité de ses formations dans le domaine de l'aménagement hydraulique.

Nos formations diplômantes

Bac (Niveau 4) :

- CS Travaux Mécanisés de Génie Écologique (TMGE)
- Titre pro. Traitement des Eaux (TTE)

Bac + 2 (Niveau 5) :

- BTSA Gestion et Maîtrise de l'EAU (GEMEAU).

Bac + 3 (Niveau 6) :

- LP Chargé de projet Electro-hydro-mécanique pour Systèmes de Pompage (LP CESP).
- LP Milieux Aquatiques et Eaux Pluviales (LP MAEP).
- LP Nature en Ville (LP NAVIL).
- LP Travaux Publics - Droit et Techniques des Réseaux Hydrauliques (LP TP-DTRH).

Formations accessibles par la voie de
l'apprentissage et de la formation continue
(contrats pro ou stagiaires FPC)

Nos formations entreprises

- **AIPR** : Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux.
- **Barrage en terre.**
- **Initiation aux pertes de charges.**
- **Conception d'un réseau d'eau potable.**

Pour toute demande de prestation hors catalogue, contactez-nous.

Atouts

Suivre les cursus de formation du CFPPA de Vienne-Seyssuel, c'est miser sur un enseignement de qualité en adéquation avec les besoins des entreprises pour une insertion professionnelle garantie.

- Des formateurs qualifiés.
- Un fort réseau d'entreprises partenaires.
- Un accompagnement individualisé.
- Des installations à la pointe de la technologie.
- Une poursuite d'études possible avec quatre licences sur site.

Nos installations spécifiques



Le laboratoire chimie de l'eau



Le hangar hydraulique
Simulation réseau eau potable



Le CDI-CDR*
Lieu d'invidualisation des parcours



3 salles informatiques
60 postes fixes, 48 PC portables



Le hall hydraulique
Bancs pédagogiques de simulation de réseaux hydrauliques

* CDI = Centre de documentations et d'informations / CDR = Centre de ressources

QU'EST-CE QUE L'ALTERNANCE ?

Vous voulez vous former tout en bénéficiant d'une expérience professionnelle :

- Le **contrat d'apprentissage** vous est accessible si vous avez entre 16 et 29 ans*.
- Le **contrat de professionnalisation** vous est accessible si vous avez entre 16 et 25 ans ou 26 ans et plus si vous êtes demandeur d'emploi.
- **Stagiaire Formation Professionnelle Continue** (sans limite d'âge).

Le principe

Une formation professionnalisante vous apporte de l'expérience et enrichit votre CV. Votre travail dans l'entreprise d'accueil est rémunéré sur la base du SMIC et en fonction de votre âge. Votre temps de travail est partagé entre le centre de formation et votre entreprise.

Un accompagnement individualisé

- Rencontre lors d'un entretien de positionnement pour valider le projet professionnel et mieux vous connaître.
- Aide à la rédaction du CV et de la lettre de motivation.

Des offres d'alternance

- En adéquation avec le référentiel exigé.
- Géolocalisées et adaptées aux apprenants.

**Sans limite d'âge pour les travailleurs avec reconnaissance de handicap*

Mise en relation



Formation continue

Rémunération contrat de professionnalisation

Rémunération en contrat pro	
Tranche d'âge	% du SMIC
Moins de 21 ans	au moins 65%
21 à 25 ans révolus	au moins 80%
26 ans et plus	salaire minimum conventionnel de branche si plus favorable

Gratification de stage

Au 1er janvier 2025, le taux horaire de gratification est égal au minimum à 4,35€ / heure de stage, correspondant à 15% du plafond horaire de la sécurité sociale (soit 29€ x 0,15).

Formation par apprentissage

Durée du contrat

- Le contrat d'apprentissage **peut débuter 3 mois avant le début de la formation** envisagée et se terminer au plus tard 2 mois après la fin de la formation.
- La durée légale du travail effectif des salariés est fixée à 35h par semaine civile.
- La période d'essai est fixée à 45 jours de travail en entreprise.
- Le contrat professionnel peut débuter un mois avant le début de la formation et au plus tard le 1^{er} jour du début de la formation.

Les congés

L'apprenti a droit aux congés payés à raison de 2,5 jours ouvrables par mois de travail effectif effectué pendant la période de référence (1^{er} juin au 30 mai). Les congés ne doivent pas être pris sur le temps de formation en centre.

L'apprenti bénéficie également de congés pour événements familiaux : mariages, décès, naissances...

Rémunération contrat d'apprentissage

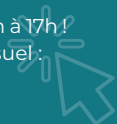
Rémunération en contrat d'apprentissage			
Tranches d'âge	% du SMIC année 1	% du SMIC année 2	% du SMIC année 3
16-17 ans	27%	39%	55%
18-20 ans	43%	51%	67%
21-25 ans	53%	61%	78%
26 ans et plus	100%	100%	100%

La rémunération de l'apprenti préparant une licence professionnelle en un an est au moins égale à celle fixée pour une deuxième année d'exécution du contrat (art. D.6222-26).

Inscrivez-vous aux mercredis de l'alternance

● 26 février 2025 ● 26 mars 2025 ● 21 mai 2025

Nous vous accompagnons dans vos démarches, de 14h à 17h !
Inscriptions auprès du CFPPA - OFA de Vienne-Seyssuel :
cfppa.vienne@educagri.fr



TRAVAUX MÉCANISÉS DE GÉNIE ÉCOLOGIQUE

Apprentissage - Formation Professionnelle Continue

Certificat de Spécialisation TMGE

Diplôme de niveau 4
RNCP 36795

Certificateur : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA
SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Date d'enregistrement : 07/07/2017

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

L'AVENTURE
DU VIVANT
LES MÉTIERS GRANDS NATURE

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Les objectifs

- Former à l'**entretien des espaces naturels** et à l'**aménagement des espaces verts** tout en assurant la protection de l'environnement.
- **Analyser le contexte des chantiers** en adoptant des mécanismes écologiques.
- **Maîtriser l'organisation des travaux** : savoir préparer le matériel et les équipements, savoir réaliser le balisage des zones et accès du chantier.
- **Réaliser des interventions mécanisées de végétalisation et de suppression de biomasse** : préparer les sols avant plantation, semer et transférer ou planter des espèces végétales à la pelleuse.
- **Restaurer et aménager des milieux naturels humides** dans le respect de la fragilité et de la spécificité des sites : remodelage de berges, création de mares...

Public concerné

- Apprentissage : avoir de 18 à 29 ans révolus (pas de limite d'âge pour les titulaires d'une RQTH et certains publics particuliers).
- Être demandeur d'emploi ou salarié.
- **En reconversion, nous contacter.**

Conditions d'admission

- Permis B.
- BAC pro GMNF, Forêt, AP, Agroéquipement.
- BP RCF, BP Forêt, BP AP.
- BTSA GPN, BTSA CF, BTSA AP, BTSA GEMEAU, BTSA BDEA...

Prérequis

non concerné.

Conditions d'inscription

- Avoir au moins 18 ans et être titulaire d'un diplôme de niveau 4 minimum en aménagements paysagers, métiers de l'environnement ou de spécialités voisines par dérogation.
- **Par mail** : cfppa.vienne@educagri.fr

Zoom sur...

La formation en chiffres :



Atouts

- Un accompagnement au projet personnel et professionnel.
- Un réseau de partenaires professionnels.
- Possibilité de continuer sur un BTS.

Contenu de la formation

(possibilité de valider un ou des bloc(s) de compétences)

- **Dispositif d'évaluation** : Le CS** est un titre délivré en UC* qui sont évaluées en situation professionnelle. Les UC* peuvent être obtenues indépendamment les unes des autres. Chaque UC* correspond à une capacité du référentiel de compétences et correspond à un bloc de compétences.
- **Modalités pédagogiques** : Cours théoriques, études de cas, mises en situations pratiques, visites d'entreprises, suivi individuel. Salle de classe équipée.
- **Modalités de l'alternance** : 400h en centre de formation (soit environ 12 semaines) et le reste du temps en entreprise dont 5 semaines de congés payés. 35 h/semaine en centre et en entreprise. Formation sur 1 an.

La formation est organisée en 3 modules de formation.

Domaines et modules	Horaire global
C1. Organiser des travaux mécanisés de génie écologique	140h
C2. Réaliser des interventions mécanisées de végétalisation et de suppression de biomasse	100h
C3. Réaliser des interventions de restauration et d'aménagement de milieux aquatiques	160h



Durée de la formation : 400h (1 an)

*UC : Unité Capitalisable

**CS : Certificat de Spécialisation

Pour quels métiers ?

- Ouvrier.ère qualifié.e du génie écologique.
- Chef.fe d'équipe espace naturel.
- Conducteur.trice d'engins agricoles.
- Forestier.ère.
- Ouvrier.ère de carrière et de terrassement et de pelles.

Compétences visées

Organiser des travaux :

- Préparation des matériels et équipements.
- Diagnostic avant intervention.
- Transmission à l'équipe des instructions liées au chantier.
- Balisage des zones et accès du chantier.

Reconstituer des zones dégradées ou artificialisées

- Préparation des sols avant plantation.
- Réalisation d'un ensemencement.
- Transfert ou plantation d'espèces végétales à la pelleuseuse.

Restaurer et aménager des milieux naturels humides et assimilés

- Enlèvement d'embâcles avec grappin.
- Réalisation d'un reméandrage.
- Remodelage de berges.
- Création de mares.
- Réalisation d'un pieutage mécanisé.



Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, veuillez nous contacter pour étudier la faisabilité ou les adaptations possibles de la formation.

Le registre d'accessibilité est disponible sur notre site internet, <https://vienne.educagri.fr/>

Référent Handicap : Mathilde JUSTON

Mail : mathilde.juston@educagri.fr



Tarifs **Plaquette correspondante**

Financement et rémunération

Plaquettes correspondantes

Contact

Agrotec Vienne-Seyssuel
Vieux Chemin, Montée Bon Accueil
CS 71021 Vienne
38217 Vienne cedex
www.vienne.educagri.fr
04 74 85 18 63 - choix 2

Sandra CHAIGNE :
cfppa.vienne@educagri.fr



Lieu de formation :

Agrotec Vienne-Seyssuel (38)



Délai de réponse : 8 jours ouvrés

TECHNICIEN DE TRAITEMENT DES EAUX

Apprentissage - Formation Professionnelle Continue

Les objectifs

Analyser des échantillons d'eaux et de boues

- Prélever des échantillons d'eaux et de boues.
- Réaliser les analyses des échantillons d'eaux et de boues.
- Interpréter les résultats d'analyse d'eaux et de boues.

Conduire différents procédés de traitement d'eaux et de boues

- Conduire une installation de production et de traitement d'eaux par des procédés physico-chimiques.
- Conduire une installation de traitement biologique.
- Conduire une installation de traitement de boues d'épuration.

Maintenir des installations de traitement d'eaux et de boues

- Réaliser l'entretien courant des instruments de prélèvement et de mesure utilisés dans les installations de traitement des eaux et des boues.
- Réaliser les opérations de maintenance préventive et curative des équipements de traitement des eaux et des boues.
- Réaliser les opérations de maintenance préventive et curative des réseaux de collecte ou de distribution d'eaux.

Conditions d'admission

Tous niveaux acceptés.

Employeurs potentiels

Collectivité, Syndicat, Société privée, Entreprise industrielle.

Public concerné

- Apprentissage : avoir de 18 à 29 ans révolus (pas de limite d'âge pour les titulaires d'une RQTH et certains publics particuliers).
- Être demandeur d'emploi ou salarié.
- **En reconversion, nous contacter.**

Conditions d'inscription

- Candidature par mail : recrutement.agrotec@educagri.fr.
- Dossier et entretien de positionnement.
- **Contrat d'apprentissage** : apprentissage ou FPC.

Zoom sur...

La formation en chiffres
NOUVELLE FORMATION

Atouts

- Un accompagnement au projet personnel et professionnel.
- Un réseau de partenaires professionnels.
- Possibilité de continuer sur un BTS.

Titre Professionnel
TTE
Diplôme de niveau 4
RNCP 34506

Certificateur : MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Date d'enregistrement : 30/12/2015


MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS CHANGENT NATURE

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

Prérequis

non concerné.

Contenu de la formation

(possibilité de valider un ou des bloc(s) de compétences)

- **Dispositif d'évaluation :** Le titre pro est un titre délivré en CCP qui sont évaluées par des **tests de connaissances et mises en situation professionnelle**.
Les compétences techniques de l'apprenant seront évaluées par un **jury de professionnel**.
- **Modalités pédagogiques :** Cours théoriques, études de cas, mises en situations pratiques, visites d'entreprises, suivi individuel. Salle de classe équipée.
- **Modalités de l'alternance :**
630h (12 mois) soit 18 semaines en centre de formation et 36 semaines en entreprise.
Rythme d'alternance de 2 semaines en centre de formations et 3 semaines en entreprise.

La formation est organisée en 3 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) :

Domaines et modules	Horaire global *
CPP1. Analyser les échantillons d'eaux et de boues	210 h
CPP2. Conduire différents procédés de traitement d'eaux et de boues	210 h
CPP3. Maintenir les installations de traitement d'eaux et de boues	210 h

* horaire donné à titre indicatif



Durée de la formation : 630h (12 mois)

Pour quels métiers ?

- Supervision d'exploitation éco-industrielle
Technicien-ne de station d'épuration / potabilisation
- Distribution et assainissement d'eau
Agent-e de réseau eau potable / assainissement
- Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle
Préleveur-euse d'eau

Compétences visées

- Réaliser des analyses de contrôle sur les effluents et les boues tout au long du traitement afin de respecter les normes.
- Réguler les paramètres de traitement sur le process.
- Assurer l'entretien courant des instruments de prélèvements et de mesures.
- Diagnostiquer les éventuelles dérives ou pannes des équipements et en procédant à leurs remplacements.



Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, veuillez nous contacter pour étudier la faisabilité ou les adaptations possibles de la formation.



Le registre d'accessibilité est disponible sur notre site internet, <https://vienne.educagri.fr/>

Référent Handicap : Mathilde JUSTON

Mail : mathilde.juston@educagri.fr

Tarifs **Plaquette correspondante**

Financement et rémunération

Plaquettes correspondantes

Contact

Agrotec Vienne-Seyssuel
Vieux Chemin, Montée Bon Accueil
CS 71021 Vienne
38217 Vienne cedex
www.vienne.educagri.fr

04 74 85 18 63 - choix 2

Éric PAGAT :

cfppa.vienne@educagri.fr



Lieu de formation :

Agrotec Vienne-Seyssuel (38)



Délai de réponse : 8 jours ouvrés

Agrotec Vienne-Seyssuel • version n°13 - 10/2024
Formations supérieures

BTSA GEMEAU

Niveau 5

RNCP 38653

Code diplôme 32334302

Certificateur : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA
SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Date d'enregistrement : 12/07/2011

GESTION ET MAÎTRISE DE L'EAU

Apprentissage - Formation Professionnelle Continue

Les objectifs

- **Réaliser un diagnostic** technico-économique et environnemental.
- **Établir une proposition technique et financière.**
- **Optimiser** le fonctionnement d'un équipement ou d'un système.
- **Mobiliser des compétences professionnelles** dans la gestion des installations urbaines et agricoles.
- **Animer un réseau et une équipe.**

Public concerné

- Bacheliers
- Étudiants
- Demandeurs d'emploi

Conditions d'admission

Bac validé

- BAC Général
- BAC Technologique (STAV, STL, STI...)
- BAC Professionnel (LCQ, HE, GPPE, TP...)

Autres formations : nous consulter

Conditions d'inscription

- Sur parcoursup.fr
- Dossier + entretien individuel (FPC + contrat pro)

Zoom sur...

La formation en chiffres



Prérequis

non concerné.

Atouts

- Des équipements professionnels uniques.
- Un accompagnement au projet personnel et professionnel.
- Un réseau de partenaires professionnels.
- 4 licences sur site après le BTSA : LP CESP / LP MAEP / LP NAVIL / LP TP-DTRH.

Contenu de la formation

- **Dispositif d'évaluation** : épreuves terminales et Contrôle en Cours de Formation (CCF).
- **Modalités pédagogiques** : cours théoriques, travaux pratiques, sorties sur le terrain.
- **Modalités de l'alternance** : par période de 3 à 4 semaines centre de formation/entreprise (40 semaines en centre de formation).

Domaines et modules	Horaire global sur les 2 ans
Domaine commun	
Ouverture sur le monde :	
Organisation économique sociale et juridique	72h
Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	140h
Langue vivante	72h
EPS	72h
Domaine professionnel	
Projet de formation et professionnel :	
Accompagnement du projet personnel et professionnel	40 h
Traitement des données et informatique	
Traitement des données	72 h
Technologie de l'information et du multimédia	38 h
Connaissances scientifiques, techniques, économiques et réglementaires liées au secteur professionnel	
Eau, Territoires, Sociétés et Aménagement Hydraulique	72 h
Ressources en eau et aménagements hydrauliques	148 h
Systèmes hydro-techniques	72 h
Projets d'équipements hydro-techniques	178 h
Équipement d'un système hydraulique pluri-technique	110 h
Géomatique et topométrie	38 h
Conception et dessin assisté par ordinateur	34 h
Conduite d'opérations techniques	122 h
Initiative locale	
Module d'Initiative Locale (MIL) : systèmes de pompage et traitement des eaux	70 h / 1350 h



Durée de la formation : 1350h en 2 ans, possibilité d'aménagement en 1 an.

Accessibilité



Si vous êtes en situation de handicap, veuillez nous contacter pour étudier la faisabilité ou les adaptations possibles de la formation.

Le registre d'accessibilité est disponible sur notre site internet, <https://vienne.educagri.fr/>

Référent Handicap : Mathilde JUSTON

Mail : mathilde.juston@educagri.fr

Tarifs **Plaquette correspondante**

Financement et rémunération

Plaquettes correspondantes

Contact

Agrotec Vienne-Seyssuel
Vieux Chemin, Montée Bon Accueil
CS 71021 Vienne
38217 Vienne cedex
www.vienne.educagri.fr
04 74 85 18 63 - choix 2

Sandra CHAIGNE :
cfppa.vienne@educagri.fr



Lieu de formation :

Agrotec Vienne-Seyssuel (38)



Délai de réponse : 8 jours ouvrés

FICHE MÉTIERS GEMEAU

Pour quels métiers ?

Conducteur de station traitement des eaux

- Réaliser la surveillance ainsi que l'entretien et la maintenance d'une station d'épuration ou de traitement de l'eau potable.
- Suivre un protocole de fonctionnement et un cahier de bord des interventions d'entretien.
- Réaliser des astreintes.

Technicien eau et assainissement

- Gérer les dossiers de financement d'ouvrages de traitement de l'eau.
- Assurer le suivi de chantier après appel d'offre (marché public).
- Participer aux réunions avec le maître d'ouvrage.
- Réaliser les plans et la rédaction des dossiers techniques d'appel d'offres, en tenant compte des caractéristiques techniques des réseaux d'assainissement et des aspects législatifs.

Technicien hydraulique urbaine

- Réaliser des diagnostics sur des systèmes d'assainissement non collectif ou des réseaux collectifs d'assainissement.
- Faire des propositions d'aménagement ou de réhabilitation.
- Assurer le suivi des chantiers.

Technico-commercial en irrigation

- Prospector et visiter une clientèle de professionnels de l'agriculture afin de vendre des produits et des équipements adaptés.
- Réaliser une estimation des besoins pour l'irrigation, à la demande de ces professionnels.
- Proposer des équipements après études technique et financière.
- Apporter des conseils techniques sur les produits vendus.

Technicien rivière

- Réaliser un diagnostic de rivière sur un secteur précis, afin d'analyser les aspects techniques et scientifiques des problèmes rencontrés.
- Répondre à la demande de collectivités territoriales et travailler sous la responsabilité d'un directeur technique ou d'un chef de projet.
- Emettre des propositions d'aménagements hydrauliques et paysagers à la suite de la réalisation du diagnostic.
- Evaluer les coûts des travaux et constituer des dossiers administratifs.
- Assurer le suivi des chantiers.

Des perspectives professionnelles offertes à l'international.
Possibilité de travailler dans le domaine humanitaire après une licence professionnelle.

Les GEMEAU en image



Sortie d'intégration en base nautique



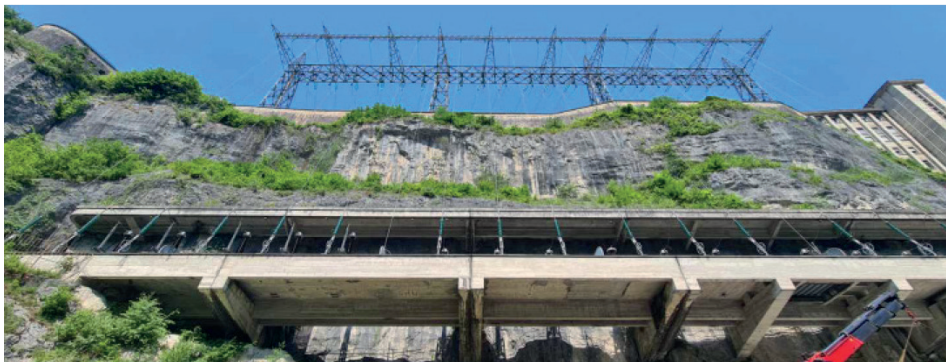
Étude de la faune et de la flore du Rhône



Visite de la station d'eau potable de l'Aix



Travaux pratiques réalisés au hangar hydraulique d'Agrotec



Visite du barrage de Génissiat

PARCOURS CHARGÉ DE PROJET ÉLECTRO-HYDRO MÉCANIQUE POUR SYSTÈMES DE POMPAGE (LP CESP)

Apprentissage - Formation Professionnelle Continue

Les objectifs

- **Maîtriser des compétences scientifiques** (hydraulique, technologie mécanique, électrotechnique, automatisme,) spécifiques aux systèmes de pompage.
- **Acquérir un savoir sur le dimensionnement, l'installation et la maintenance des systèmes** de pompage.
- **Maîtriser des notions en techniques de vente** permettant la commercialisation de ces équipements.

Public concerné

- Bacheliers
- Demandeurs d'emploi

Conditions d'admission

BAC +2 validé

- L2 scientifique
- BTS spécialité technologique
- BUT 2^{ème} année
- VAE ou VAP

Conditions d'inscription

<https://ecandidat.univ-lyon1.fr>

Prérequis

non concerné.

Zoom sur...

La formation en chiffres



Atouts

- Une ouverture vers des métiers polyvalents.
- Un tremplin pour de futurs ingénieurs.
- Une filière scientifique passionnante.
- Un diplôme qui offre des perspectives d'évolution.
- Des compétences recherchées par les entreprises.

Licence Professionnelle -
Maintenance et technologie :
Systèmes pluritechniques

Niveau 6

RNCP 30092

Code diplôme 2502001Y

Certificateur : UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

Date d'enregistrement : 28/06/2016

Contenu de la formation

- **Dispositif d'évaluation** : contrôle continu, soutenance projet tuteuré et projet de fin d'études.
- **Modalités pédagogiques** : intervention de nombreux professionnels, cours théoriques, travaux pratiques, sorties sur le terrain.
- **Modalités de l'alternance** : 38 semaines en entreprise et 14 semaines de cours / TD/TP en centre de formation. Alternance d'environ 3 semaines de formation suivies de 5 semaines en entreprise.

Domaines et modules	Horaire global
Bases en électro-hydraulique	106 h
Etude de projets des systèmes de pompage	96 h
Pilotage et efficacité énergétique des unités de pompage	86 h
Commercialisation des équipements de pompage et communication	60 h
Maintenance des équipements	102 h
Projet tuteuré	150 h
Total	600 h



Durée de la formation : 600h en 1 an

La licence professionnelle valide l'obtention de 60 crédits (E.C.T.S)

Pour quels métiers ?

- Chargé d'affaires ou d'études
- Technicien électro-hydraulique
- Responsable de maintenance
- Technico-commercial

Compétences visées

- **Participer à l'élaboration et à la vente** d'un projet d'équipement d'unité de pompage.
- **Faire le diagnostic** du fonctionnement d'équipements de pompage hydrauliques.
- **Proposer et réaliser des solutions** de maintenance d'équipements.

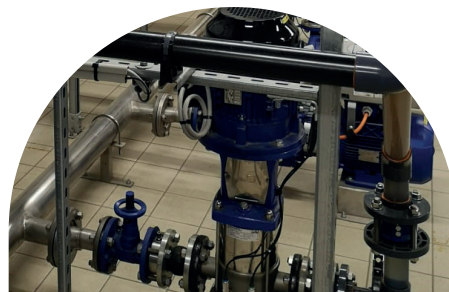
Nos partenaires



IUT Lyon 1
Excellence technologique



EVOLIS



Accessibilité



Si vous êtes en situation de handicap, veuillez nous contacter pour étudier la faisabilité ou les adaptations possibles de la formation.

Le registre d'accessibilité est disponible sur notre site internet, <https://vienne.educagri.fr/>

Référent Handicap : Mathilde JUSTON

Mail : mathilde.juston@educagri.fr

Tarifs **Plaquette correspondante**

Financement et rémunération

Plaquettes correspondantes

Contact

Agrotec / CFPPA - OFA de Vienne-Seyssuel
Vieux Chemin, Montée Bon Accueil
CS 71021 Vienne
38217 Vienne cedex
www.vienne.educagri.fr

04 74 85 18 63 - choix 2

Benoit BARDY :
cfppa.vienne@educagri.fr



Lieu de formation :

Agrotec Vienne-Seyssuel (38)
Lycée Galilée Vienne (38) - IUT Lyon 1 (69)



Délai de réponse : 8 jours ouvrés

Licence Professionnelle - Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement

Niveau 6

RNCP 30087

Code diplôme 25034011

Certificateur : UNIVERSITE LYON 2

Date d'enregistrement : 23/05/2016

PARCOURS CHARGÉ DE PROJET MILIEUX AQUATIQUES ET EAUX PLUVIALES (LP MAEP)

Apprentissage - Formation Professionnelle Continue

Les objectifs

- **Maîtriser** les outils du diagnostic de l'état et de l'évolution des écosystèmes.
- **Appliquer les systèmes** d'informations géographiques et les outils informatiques de géolocalisation.
- **Maîtriser les outils législatifs et réglementaires** liés à la protection des espaces naturels.
- **Connaître les acteurs et les enjeux** de la gestion des espaces naturels.
- **Assurer le suivi terrain** des actions de protection des milieux.
- **Maîtriser les techniques** de traitement et de gestion des eaux pluviales.

Public concerné

- Bacheliers
- Demandeurs d'emploi

Conditions d'admission

BAC +2 validé

- L2, dans les domaines de l'aménagement, de la géographie, des bio-sciences, du génie civil, du génie biologique, des métiers de l'eau, des travaux publics, de la gestion et protection de la nature.
- BTS / BUT / VAE ou VAP

Zoom sur...

La formation en chiffres



Prérequis

non concerné.

Conditions d'inscription

<https://ecandidat.univ-lyon2.fr>

Atouts

- Un enseignement de qualité dispensé par des professionnels.
- Des visites de terrain qui viennent en appui des apports théoriques.
- Un réseau de partenaires professionnels.

Contenu de la formation

- **Dispositif d'évaluation** : contrôle continu, soutenance projet tuteuré et projet de fin d'études.
- **Modalités pédagogiques** : cours théoriques, travaux pratiques, sorties sur le terrain.
- **Modalités de l'alternance** : par blocs de 3 à 4 semaines

Domaines et modules	Horaire global
UE 1.1 - Mise à niveau des connaissances MAEP	41
UE 1.2 - Fonctionnement du cycle hydrosocial	80
UE 1.3 - Eléments de connaissance pour la gestion des MAEP	138
UE 1.4 - Outils et techniques pour le diagnostic et l'aménagement	112
UE 1.5 - Outils et techniques de gestion de projet	49
UE 2.1 - Projet tuteuré	120
UE 2.2 - Projet professionnel	en entreprise

 **Durée de la formation** : 540h en 1 an

La licence professionnelle valide l'obtention de 60 crédits (E.C.T.S)



Pour quels métiers ?

- Technicien de rivière
- Chargé d'études techniques
- Chef de projet
- Assistant ingénieur
- Assistant de services techniques

Compétences visées

- **Comprendre, interpréter et mettre en œuvre** des connaissances acquises par différentes sources.
- **Savoir analyser et restituer** des informations.
- **Connaître les milieux aquatiques et les techniques de suivi**, savoir réaliser un certain nombre de mesures (pêches électriques, topographie élémentaire, indices biologiques, granulométrie, hydrométrie...).
- **Maîtriser les savoirs et techniques** de l'assainissement des eaux pluviales ;
- **Maîtriser les savoirs** en termes de réglementation et de gestion administrative.

Nos partenaires



Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, veuillez nous contacter pour étudier la faisabilité ou les adaptations possibles de la formation.



Le registre d'accessibilité est disponible sur notre site internet, <https://vienne.educagri.fr/>

Référent Handicap : Mathilde JUSTON

Mail : mathilde.juston@educagri.fr

 **Tarifs** **Plaquette correspondante**

 **Financement et rémunération**
Plaquettes correspondantes

Contact

Agrotec / CFPPA - OFA de Vienne-Seyssuel
Vieux Chemin, Montée Bon Accueil
CS 71021 Vienne

38217 Vienne cedex
www.vienne.educagri.fr

04 74 85 18 63 - choix 2

Blandine EPARVIER :
cfppa.vienne@educagri.fr



 **Lieu de formation** :
Agrotec Vienne-Seyssuel (38)
Université Lyon 2, Bron (69)

 **Délai de réponse** : 8 jours ouvrés

Licence Professionnelle - Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

Niveau 6
RNCP 30115

Code diplôme 25034113

Certificateur : UNIVERSITE LYON 2

Date d'enregistrement : 10/07/2020

PARCOURS NATURE EN VILLE (LP NAVIL) Apprentissage - Formation Professionnelle Continue

Les objectifs

- **Produire un diagnostic** du potentiel de la nature en ville en fonction du contexte territorial et réglementaire, à différentes échelles.
- **Mettre en œuvre des solutions d'aménagement écologiques et durables** (en particulier gestion différenciée et intégrée, trames écologiques en ville, projets d'agriculture urbaine ou de phytoremédiation des sols).
- **Conseiller / animer** pour favoriser la santé et le bien-être dans l'aménagement et la planification.
- **Prendre en compte et faciliter** la participation des usagers.
- **Assurer le suivi** sur le terrain des actions de protection des milieux.
- **Conseiller et faire de la médiation** dans les démarches de protection, de valorisation, de gestion de la nature en ville auprès des acteurs du territoire.

Public concerné

- Étudiants
- Demandeurs d'emploi

Conditions d'admission

BAC +2 validé

- L2 dans les domaines de la géographie et de l'aménagement
- BTS dans les domaines de la nature et du paysage

Prérequis

non concerné.

Zoom sur...

La formation en chiffres



Conditions d'inscription

<https://ecandidat.univ-lyon2.fr>

Atouts

- Une filière axée sur les défis de la ville de demain.
- Des métiers en lien avec les problématiques du réchauffement climatique.
- Une formation en lien étroit avec les professionnels du secteur.
- Un secteur professionnel dynamique et évolutif.

Contenu de la formation

- **Dispositif d'évaluation** : contrôle continu, soutenance projet tuteuré et projet de fin d'études.
- **Modalités pédagogiques** : cours théoriques, travaux pratiques, sorties sur le terrain.
- **Modalités de l'alternance** : 17 semaines de cours/projet tuteuré et 35 semaines en entreprise
- **En formation initiale** : périodes de stage réparties de septembre à août, en complément des semaines de cours

Domaines et modules	Horaire global
UE 1.1 - Mise à niveau savoirs et techniques	35h
UE 1.2- Connaissances pour la compréhension et la gestion des milieux naturels urbains et périurbains	70h
UE 1.3- Connaissances sur le fonctionnement et les contraintes de la nature en ville	70h
UE 1.4 - Outils et techniques d'inventaire, de diagnostic et d'aménagement	122h
UE 1.5 - Gérer la nature en ville et aménager avec elle	114h
UE 2.1 - Projet tuteuré	150h
UE 2.2 - Projet professionnel	en entreprise

 **Durée de la formation** : 561h en 1 an

La licence professionnelle valide l'obtention de 60 crédits (E.C.T.S)

Nos partenaires



Pour quels métiers ?

- Assistant d'études et conseils en aménagement écologique
- Technicien «nature en ville» en collectivité territoriale
- Assistant chargé d'études ou de projets biodiversité
- Eco-conseiller dans les organismes parapublics
- Médiateur à l'environnement

Compétences visées

- **Créer, exploiter et gérer un Système d'Information Géographique (SIG)** : réaliser des requêtes d'interrogation de la base, de procédures, d'analyses thématiques, de modèles numériques de terrain.
- **Faire une veille technologique** autour des logiciels, progiciels et outils numériques utilisés.
- **Coopérer avec les chefs de projets de territoire** dans la conduite de projets d'aménagement et d'urbanisme durables, intégrant la biodiversité.
- **Produire des documents de synthèse** pour présentation et acceptation de projets d'aménagement et d'urbanisme.
- **Participer aux plans de recensement**, de gestion différenciée et de renouvellement du patrimoine vert et de protection de la biodiversité urbaine.
- **Participer à l'élaboration de guides techniques d'entretien** pour rendre et maintenir les sites accueillants pour la biodiversité.
- **Réaliser des inventaires** et des documents de connaissance du territoire.
- **Réaliser, mettre à jour et analyser** des diagnostics du patrimoine naturel d'un territoire.

Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, veuillez nous contacter pour étudier la faisabilité ou les adaptations possibles de la formation.

Le registre d'accessibilité est disponible sur notre site internet, <https://vienne.educagri.fr/>

Référent Handicap : Mathilde JUSTON

Mail : mathilde.juston@educagri.fr



Tarifs **Plaquette correspondante**

Financement et rémunération

Plaquettes correspondantes

Contact

Agrotec / CFPPA - OFA de Vienne-Seyssuel
Vieux Chemin, Montée Bon Accueil
CS 71021 Vienne
38217 Vienne cedex
www.vienne.educagri.fr
04 74 85 18 63 - choix 2

Raphaël BARLOT et Alice POTIER :
cfppa.vienne@educagri.fr



Lieu de formation :

Agrotec Vienne-Seyssuel (38)
Université Lumière Lyon 2 Bron (69)
CFPH d'Ecully (69)

Délai de réponse : 8 jours ouvrés

Agrotec Vienne-Seyssuel • version n°13 - 10/2024
Formations supérieures

Licence Professionnelle - Métiers du BTP : Travaux Publics

Niveau 6
RNCP 30144

Code diplôme 25023062

Certificateur : UNIVERSITE LYON 2

Date d'enregistrement : 23/05/2016

PARCOURS DROIT ET TECHNIQUES DES RÉSEAUX HYDRAULIQUES (LP TP-DTRH)

Apprentissage - Formation Professionnelle Continue

Les objectifs

- **Participer à la conception et au diagnostic des réseaux hydrauliques** : solutions techniques, budget, ressources humaines et matérielles, obligations contractuelles.
- **Réaliser des missions** de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre (dossiers de consultation des entreprises, appels d'offres).
- **Préparer, organiser et piloter** des chantiers de réseaux humides.
- **Gérer des équipes** pluridisciplinaires et des prestataires associés.

Public concerné

- Étudiants
- Demandeurs d'emploi

Conditions d'admission

BAC +2 validé

- L2 scientifique
- BTS du domaine BTP ou géomètre
- BTSA GEMEAU
- BUT Génie Civil 2^{ème} année

Prérequis

non concerné.

Zoom sur...

La formation en chiffres



Conditions d'inscription

<https://ecandidat.univ-lyon2.fr>

Atouts

- Une formation unique qui allie le droit et la technique.
- Une insertion professionnelle garantie.
- Une formation dispensée par des professionnels.
- Un réseau de partenaires professionnels.

Contenu de la formation

- **Dispositif d'évaluation** : contrôle continu, soutenance projet tuteuré et projet de fin d'études.
- **Modalités pédagogiques** : intervenants professionnels, cours théoriques, travaux pratiques, sorties sur le terrain.
- **Modalités de l'alternance** : 4 semaines en centre de formation / 5 à 6 semaines en entreprise.

Domaines et modules	Horaire global
UE 1.1 - Management et communication	52
UE 1.2 - Environnement législatif	127
UE 1.3 - Techniques de base	147
UE 2.1 - Techniques spécifiques (option). Études et conception des réseaux hydrauliques	74
UE 2.2 - Techniques spécifiques (option). Réalisation des réseaux hydrauliques	74
UE 2.3 - Projet tuteuré	150
UE 2.4 - Projet professionnel	en entreprise

 **Durée de la formation** : 550h en 1 an

La licence professionnelle valide l'obtention de 60 crédits (E.C.T.S)

Nos partenaires



FACULTÉ DE DROIT
JULIE - VICTOIRE
DAUBIÉ



Pour quels métiers ?

- Conducteur de travaux.
- Chargé d'études en maîtrise d'œuvre, adduction d'eau potable.
- Technicien en services techniques AEP et EU.
- Technicien exploitant de réseaux.

Compétences visées

- **Monter des dossiers** de consultation et d'exécution (Spécialité I).
- **Étudier des dossiers** de consultation d'entreprises (DCE) (Spécialité II).
- **Connaître les différents intervenants et paramètres** d'une opération.
- **Identifier les responsabilités** respectives du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre.
- **Avoir une bonne connaissance générale** des travaux publics, de ses fonctions, du dimensionnement de ses équipements et de son enveloppe.
- **Proposer des solutions techniques** concernant les techniques de pose de réseaux humides, dans le respect des normes de qualité et environnementales.
- **Gérer les coûts de réalisation.**
- **Dialoguer avec les intervenants** techniques, financiers et juridiques d'une opération de conception et de réalisation d'un chantier de canalisations.
- **Réceptionner** des travaux et des ouvrages.
- **Connaître les procédures** de médiation et les procédures contentieuses pour régler un litige.

Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, veuillez nous contacter pour étudier la faisabilité ou les adaptations possibles de la formation.

Le registre d'accessibilité est disponible sur notre site internet, <https://vienne.educagri.fr/>

Référent Handicap : Mathilde JUSTON

Mail : mathilde.juston@educagri.fr



Tarifs **Plaquette correspondante**

Financement et rémunération

Plaquettes correspondantes

Contact

Agrotec / CFPPA - OFA de Vienne-Seyssuel
Vieux Chemin, Montée Bon Accueil
CS 71021 Vienne
38217 Vienne cedex
www.vienne.educagri.fr
04 74 85 18 63 - choix 2

Benoit BARDY :
cfppa.vienne@educagri.fr



Lieu de formation :

Agrotec Vienne-Seyssuel (38)
L'établissement la Martinière
Monplaisir (69)

Délai de réponse : 8 jours ouvrés

FINANCEMENT DE LA FORMATION DIPLÔMANTE

Coût annuel des formations diplômantes

	Contrat APP Secteur privé	Contrat APP Secteur public	Contrat de Professionnalisation	Formation Professionnelle Continue
BTSA GEMEAU	Selon NPEC* OPCO	7 100€**	Selon NPEC* OPCO + RQTH***	Nous consulter cfppa.vienne@educagri.fr
LP CESP	Selon NPEC* OPCO	7 600€**	Selon NPEC* OPCO + RQTH***	Nous consulter cfppa.vienne@educagri.fr
LP MAEP	Selon NPEC* OPCO	7 400€**	Selon NPEC* OPCO + RQTH***	Nous consulter cfppa.vienne@educagri.fr
LP NAVIL	Selon NPEC* OPCO	7 400€**	Selon NPEC* OPCO + RQTH***	Nous consulter cfppa.vienne@educagri.fr
LP TP- DTRH	Selon NPEC* OPCO	6 700€**	Selon NPEC* OPCO + RQTH***	Nous consulter cfppa.vienne@educagri.fr
CS TMGE	Selon NPEC* OPCO	6 700€**	Selon NPEC* OPCO + RQTH***	Nous consulter cfppa.vienne@educagri.fr

* NPEC = Niveau de Prise En Charge

** Tarifs août 2022

*** Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

Financement

- CNFPT
- OPCO
- Entreprises Publiques / Privées
- CPF
- Pôle Emploi
- Région
- Financement individuel

Contrat d'Apprentissage

Secteur Privé

- Le coût du contrat d'apprentissage ou du contrat de professionnalisation dépend de l'IDCC (Identifiant Convention Collective) de l'entreprise.
- Le coût contrat sera identique au niveau de prise en charge défini par l'OPCO.

Secteur Public

- Le coût appliqué est le coût décret défini pour le diplôme Wconcerné par France Compétences.
- Les employeurs du secteur public non industriel et commercial obéissent à des règles spécifiques, le coût de formation est financé directement par l'employeur, par convention avec le CFPPA-OFA de Vienne-Seyssuel.
- Pour les contrats d'apprentissage conclus par les collectivités et les établissements relevant des communes, des départements, des régions ou des établissements publics, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) contribue aux frais de formation des apprentis employés à hauteur de 100% du coût contrat selon référentiel CNFPT (Décret n 2020 786 du 26 juin 2020).

LES AIDES AUX APPRENANTS

Pour toutes les aides, prendre contact auprès du secrétariat

La carte nationale des apprentis

Pour les apprentis en alternance, parmi les aides financières possibles, il existe une carte d'étudiant des métiers donnant accès aux logements universitaires, à des réductions pour les transports, à la restauration ou aux activités sportives.

Les aides de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Tous les dispositifs d'aides sont décrits sur le site :

→ www.auvergnerrhonealpes.fr/aides

Carte TER illico Liberté jeunes	Elle coûte 15 euros et est valable 1 an. Elle est destinée aux jeunes de moins de 26 ans. Elle offre une réduction de 50% sur les trajets en train ou bus.
Abonnement TER illico jeunes	Destiné aux moins de 26 ans, il permet de se déplacer en illimité sur le trajet TER en AURA ou à destination de Mâcon, Genève...

De nombreuses cartes de réduction, en fonction de votre âge et de votre lieu de résidence sont disponibles avec la SNCF.

Aide au permis de conduire

Aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes	200 €
France Compétences	500 €

Aide des OPCO

Pour les apprentis du secteur privé, les opérateurs de compétences (OPCO) peuvent prendre en charge sous certaines conditions :

- Le 1^{er} équipement (500 €)
- Les frais annexes (frais de restauration, 3 €/repas pris en centre de formation)

L'exonération des frais de scolarité

Pour plus d'information, nous consulter.

Les aides au logement

1 L'Aide Personnalisée au Logement (APL)

Elle est perçue **auprès de la CAF**, Caisse d'Allocations Familiales par les alternants. Pour cela, plusieurs critères précis doivent être respectés, notamment les charges liées au logement, son descriptif, si l'apprenti est propriétaire ou locataire, son revenu, etc. Pour l'obtenir, il faut simplement retirer le formulaire concerné, le remplir et le renvoyer à la CAF. Il est également possible de faire une demande en ligne.

→ www.caf.fr

2 L'Aide Mobili-Jeune

- Elle est destinée aux apprentis dans les entreprises privées non agricoles.
- Son montant est compris entre 10€ et 100€ par mois. Il est calculé en fonction des autres aides perçues par l'apprenti.
- Pour en bénéficier, l'apprenti doit avoir moins de 30 ans, disposer d'un revenu inférieur ou égal au SMIC. La demande doit être faite au cours du premier semestre de la formation.
- Sa durée varie en fonction de la durée du contrat de l'apprenti.

→ pour en savoir + : actionlogement.fr

3 L'Aide LOCA-PASS

C'est une aide financière exempte d'intérêts, à l'attention des alternants dans le secteur privé. Cette aide leur permet de trouver plus facilement un logement. Elle ne peut pas être cumulée avec une aide du Fonds de Solidarité au Logement.

- L'aide LOCA-PASS peut être sous la forme d'un prêt à taux zéro qui servira pour le paiement du dépôt de garantie du logement.
- L'aide LOCA-PASS peut être une caution pour l'apprenti. Activée au démarrage de la location du logement, cette aide plafonnée peut être maintenue sur une durée de trois ans.

→ pour en savoir + : actionlogement.fr

4 La garantie Visale

Il s'agit d'une garantie locative pour prévenir les difficultés de trésorerie du jeune apprenti. L'organisme qui gère cette aide se chargera ultérieurement du recouvrement de son dû auprès du locataire.

→ pour en savoir + : visale.fr

Hébergements disponibles

1 RIVHAJ (Relais d'Insertion dans la Ville par l'Habitat des Adultes & des Jeunes) • Aide à la collocation

→ www.rivhaj.org

→ 04 74 53 20 92

2 Habitat Jeunes Les Pôly-Gones

Habitat Jeunes les Pôly-Gones : 3 résidences jeunes travailleurs situées à Vienne.

Les foyers de jeunes travailleurs (FJT) ont pour mission d'accueillir des jeunes en formation ou exerçant une activité professionnelle.

Ils se situent 4 Passage St Antoine, 38200 Vienne

→ pour en savoir + : 04 74 57 77 13
polehebergement@mairie-vienne.fr

3 Advivo

Propose des logements de 140 € à 275 € avec un seul mois de caution demandé, du studio au T3, sur Vienne ou sur Pont-Evêque.

Les conditions à remplir :

- bénéficier du statut étudiant
- être âgé de 18 à 30 ans
- justifier de faibles ressources financières

→ logement@advivo.fr

4 Liste d'hébergements chez particuliers sur demande

→ recrutement.agrotec@educagri.fr





Autre aide au logement

- **Pension de famille «La Traille»** : 40 rue Vimaine, 38200 Vienne
- **Colocations intergénérationnelles** : Colibree, Toitchezmoi

Aides sociales et économiques

- **ALFA3A (Accueillir, Associer, Accompagner)** : www.alfa3a.org
- **CAF de l'Isère** : www.caf.fr/allocataires/caf-de-l-isere/
- **Unité locale Vienne Croix-Rouge française** :
04 74 85 21 09 • 22 rue Voltaire, 38200 Vienne

Aides familiales

- **Sauvegarde Isère** :
<https://www.sauvegarde-isere.fr/692-mediation-familiale.htm>
- **Point info familles / Médiation familiale** : Trait d'union
57 bis av. Général Leclerc, 38200 Vienne • 04 74 85 02 95
www.trait-dunion-famille.fr
04 74 85 21 09 • 22 rue Voltaire, 38200 Vienne

Autres aides à la mobilité

- **Réseau L'va** : Offre « Jumpi » : Pour voyager de manière illimitée sur le réseau de transport de Vienne Condrieu Agglomération, pendant une année.
- **Aide à la mobilité Parcoursup** : Elle est destinée au bachelier qui effectue son entrée dans l'enseignement supérieur en dehors de son académie de résidence. Vous devez remplir plusieurs conditions pour en bénéficier. L'aide à la mobilité Parcoursup doit être demandée en ligne. Son montant est de 500 €. 04 74 85 21 09 • 22 rue Voltaire, 38200 Vienne

Autre aide au logement

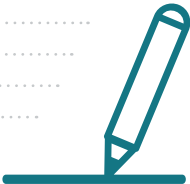
- **Maison des adolescents MDA Vienne** :
04 74 53 89 21 • 4 rue Emile Romanet, 38200 Vienne
- **France Victimes 38 APRESS, Aide aux victimes**. Accès au droit
04 74 53 58 13 • 43 rue Victor Hugo, 38200 Vienne
- **Psychiatrie d'urgence et de liaison (adultes)** : 04 37 02 11 22
- **ESMPI (Etablissement de Santé Mentale Portes de l'Isère)** :
04 74 31 33 93 • Montée Dr Maurice Chapuis, 38200 Vienne
- **Service d'addictologie Mutualiste de Vienne** :
04 74 78 07 80 • Montée Dr Maurice Chapuis, 38200 Vienne
www.mutualiteisere.org • samviennne@mutualiteisere.org
- **Service d'addictologie - ELSA C.H. Lucien Hussel** :
04 74 31 30 16 - www.ch-vienne.fr - addictologie@ch-vienne.fr
- **P.A.S.S. (Association Centre de Soins des Cités)** :
Madame DESCHAMPS, assistante sociale • 04 74 31 33 43 - social.geronto.1@ch-vienne.fr

Autres

- **Aides annexes** : Les frais de restauration peuvent être pris en charge sous forme de participation forfaitaire (à hauteur de 3 euros/repas pris sur le centre de formation) par les OPCO.
- **Prime d'activité** : La prime d'activité remplace le RSA activité et la prime pour l'emploi. Les étudiants salariés, les stagiaires et les apprentis de plus de 18 ans peuvent en bénéficier sous certaines conditions. La demande de prime d'activité se fait via un téléservice ou auprès de la Caf.

NOTES

Handwriting practice lines consisting of 20 horizontal dotted lines.



NOTES



Contact

AGROTEC

EPLEFPA de Vienne-Seyssuel

Vieux Chemin, Montée Bon Accueil

CS 71021 Vienne

38217 VIENNE cedex

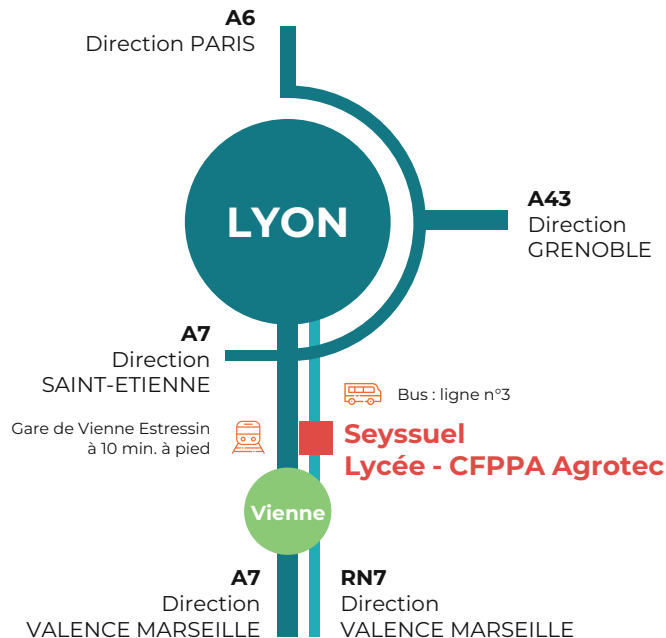
04 74 85 18 63

formations.agrotec@educagri.fr

www.vienne.educagri.fr



Plan d'accès



Natur
Académie